

/VS
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-594 DU 27 NOVEMBRE 1997

portant approbation du bilan et des comptes
annexes de l'exercice clos au 31 Décembre
1996 de la Société Béninoise d'Electricité et
d'Eau (S B E E).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à
l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques
et Semi-Publiques ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N°96-615 du 31 Décembre 1996 portant attributions,
organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et
de l'Hydraulique ;

VU le Décret N°97-166 du 07 Avril 1997 portant attributions, organisation
et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

SUR rapport conjoint du Ministre des Mines, de l'Energie et de
l'Hydraulique et du Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 Novembre 1997 ;

.../...

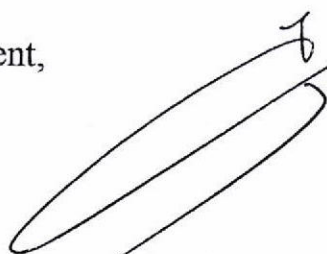
DECRETE :

Article 1er. - Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes de l'Exercice clos au 31 Décembre 1996 de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (S B E E) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

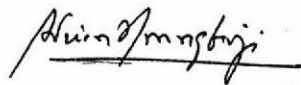
Fait à COTONOU, le 27 NOVEMBRE 1997

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



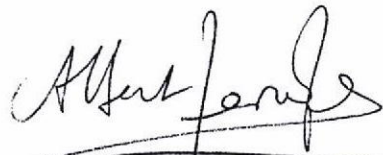
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



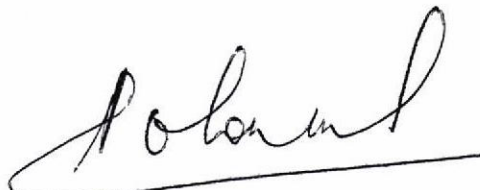
Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre du Plan, de la
Restructuration Economique
et de la Promotion de l'Emploi



Albert TEVOEDJRE

Le Ministre des Mines, de l'Energie
et de l'Hydraulique



Emmanuel GOLOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MPREPE 4
MMEH 4 AUTRES MINISTRES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-
IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-